


Infirmière praticienne spécialisée (IPS)

Sciences infirmières

 Centre intégré et de services sociaux de la Côte-Nord

 À déterminer selon la candidature retenue.

DESCRIPTION DU POSTE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord dessert une population d'environ 95 000 habitants sur un territoire s'étendant de Tadoussac à Blanc-Sablon (près de 1300 km de littoral), en passant par L'Île-d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. Le CISSS de la Côte-Nord est responsable de planifier, coordonner, organiser et offrir des services de santé et sociaux à l'ensemble de la population de la région. Il compte une cinquantaine d'installations et regroupe 3 600 employés.

Attributions

Personne qui évalue l'état de santé de l'usager, identifie les problèmes de santé, procède à un examen physique ou mental ciblé et qui établit les priorités de soins, d'investigation, de traitements et de suivi appropriés découlant de sa classe de spécialité. Elle collabore, au besoin, avec des médecins et d'autres professionnels.

L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) applique avec compétence les neuf (9) activités contenues dans l'Article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers:

Diagnostic des maladies;
 Prescrire des examens diagnostiques;
 Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou présentant des risques de préjudices;
 Déterminer des traitements médicaux;
 Prescrire des médicaments et d'autres substances;
 Prescrire des traitements médicaux ;
 Administrer la médication permettant à une personne d'obtenir l'aide médicale à mourir dans le cadre de l'application de la Loi concernant les soins de fin de vie.
 L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) sur la Côte-Nord possède une spécialisation dans l'un de ces domaines:

La santé mentale;
 Les soins aux adultes;
 Les soins de première ligne.

L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) contribue à la conception, l'application et l'évaluation de programmes ou de règles de soins infirmiers et médicaux se rapportant à sa spécialité.
 Participe au développement et à l'implantation des programmes d'enseignement aux usagers.

Informations sur le poste

Type d'emploi

Temps plein

Domaines

Sciences infirmières

Région

Côte-Nord

Salaire offert

33 \$ - 71 \$ / heure

Publié

2 mars 2026

Expérience

Aucune

Niveau de scolarité exigé

Formation universitaire

Fin des candidatures

31 mars 2027

Informations sur l'employeur

Nom de l'entreprise

Centre intégré et de services sociaux de la Côte-Nord

L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) apporte un soutien clinique et de perfectionnement aux infirmières et aux autres professionnels. Elle supervise les activités des candidates et stagiaires IPS en cours de formation.

L'infirmière praticienne spécialisée (IPS) effectue ou contribue à la recherche en soins infirmiers et collabore à la recherche clinique médicale.

Exigences

Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle (DESS et maîtrise) dans la spécialité convoitée.

Être membre de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ).

Posséder un certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ) octroyant le titre d'infirmière praticienne spécialisée.

Doit réussir le processus de sélection relié au poste.

Conditions de travail

Port d'attache : À déterminer selon la candidature retenue.

4 postes en spécialité de première ligne;

5 postes en spécialité santé adulte;

2 postes spécialités santé mentale.

Salaire : Entre 33,97\$ et 71,33\$ de l'heure (Entre 34,82\$ et 73,11\$ à partir du 2026/04/01)

Information

Le CISSS de la Côte-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités ethniques et visibles et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature. Sur demande, des mesures d'accommodement peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap, en fonction de leurs besoins.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature est retenue.

AVANTAGES

13 congés fériés annuellement (temps complet)

Indemnité complémentaire lors des 21 premières semaines du congé maternité et congés parentaux

4 semaines de vacances après un an de service à temps complet

Avancement de carrière et défis professionnels stimulants



Accumulation de 9,6 jours de congé de maladie annuellement (temps complet)

Possibilité de 1 à 4 sorties annuelles selon les localités (Fermont, Basse-Côte-Nord, la Minganie)

Prime d'isolement et d'éloignement selon les localités (Fermont, Basse-Côte-Nord et la Minganie)

Remboursement des frais déplacement/déménagement - Fermont, Basse-Côte-Nord, Minganie

Incentifs financiers pour le personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires

Journée d'accueil animée pour les nouveaux employés

Accès aux disparités régionales selon les localités (Fermont, Basse-Côte-Nord, Minganie)

Possibilité de crédit d'impôt (jusqu'à 10 000 \$) pour les finissants

Prime de rétention de 8% pour Sept-Îles et Port-Cartier

Programme d'assurances collectives

